

Homélie du Jeudi Saint 9 avril 2020

C'est étrange, de ne pas nous retrouver tous ensemble, les uns proches des autres, autour de la grande table habituellement dressée pour le Jeudi Saint.... C'est étrange, de ne pas vivre dans une même célébration le geste hautement symbolique du lavement des pieds... C'est étrange, de ne pas pouvoir rester un moment en adoration devant le Saint Sacrement à l'issue de la sainte Cène... Tous ces signes, nous en sommes privés cette année, du moins dans leur expression habituelle. Il faut bien faire sans !

Pourtant, l'Église est signe malgré tout, même dispersée. Elle n'est pas signe d'elle-même, comme si nous étions une sorte de club autour de Jésus. Non. Ce n'est pas cela, et la situation exceptionnelle que nous vivons nous oblige à approfondir : l'Église est signe du Christ, qu'elle soit physiquement rassemblée ou qu'elle soit, comme aujourd'hui, en diaspora. Elle est « dans le Christ, comme le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu, et de l'unité de tout le genre humain¹ » : c'est dans le monde, en toute situation, que l'Église est signe, et même sacrement, affirme le concile Vatican II. Ce qui réunit l'Église, ce n'est pas d'abord un espace géographique : c'est notre attachement commun à Jésus Christ. Et c'est lorsque sa foi est active, notamment par la charité, que l'Église est véritablement signe.

Attention toutefois : les chrétiens n'ont pas le monopole du service ni celui de la charité. Les chrétiens ne sont pas meilleurs que les autres. Ce qui les spécifie, c'est que dans tout geste de justice, de charité, de fraternité, ils croient que le Christ est présent et agissant. Notre communion dans la foi nous met ainsi, en Jésus Christ, en solidarité profonde avec l'humanité en général. Être signe du Christ, c'est aimer, et nul n'a le monopole de l'amour.

Nous ne pouvons pas, cette année, être physiquement signe visible dans le partage communautaire du pain de l'eucharistie : soyons-le dans le service du frère, au moins en famille, avec nos proches, mais en solidarité avec toutes les personnes et les institutions qui œuvrent pour un monde plus juste et plus fraternel : telle est la volonté du Père, et tel est le lieu du salut.

À la place du temps d'adoration eucharistique, à l'issue de notre célébration dispersée, je vous propose de prendre un temps d'action de grâce pour toutes celles et tous ceux qui, de bien des manières, se mettent « en tenue de service » pour ceux qui ont besoin.

P. Hugues GUINOT

¹ Concile œcuménique Vatican II, Constitution dogmatique Lumen gentium sur l'Église, n° 1 ; Constitution pastorale Ad gentes sur l'Église dans le monde de ce temps, n° 42.